Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260520-20260506-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absentes excusées : Mme Virginie HARDY, Mme Gaëlle THEBAUD, Mme Delphine GUILLO
Absente : Mme Jennifer BATARD
Pouvoirs : Mme Virginie HARDY à Mme Julie GOFFINET, Mme Gaëlle THÉBAUD à M. Jean-François LE BADEZET, Mme Delphine GUILLO à Mme Jocelyne PELTIER

Date de convocation : 11 mai 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 16
Secrétaire de séance : M. Eric NOUAILLE

Délibération n° 2026-05-06
Subventions aux associations communales

Monsieur Éric Nouaille, adjoint à la vie associative et sportive présente le bordereau des subventions aux associations communales proposé par les membres de la commission.

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260520-20260506-DE

PROPOSITION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2026

Association	Montant proposé en 2026	
1 plateau 2 fous	440,00 €	dotation de base 170€ + 9 jeunes à 30€
Alla Breve	170,00 €	dotation de base 170€
Amicale Laïque Paul Emile Victor		non demandé
APEL Notre Dame	170,00 €	dotation de base 170€
ASB football et handball	2 760,82 €	2 section 170€ + 2 équipes seniros*200€ +48 jeunes *30€ + 288,83€ (20% compétitions) + 291,99€ (10% salaires et charges encadrement des jeunes)
Ass. Sportive Collège E. Gullevic	260,40 €	9 collégiens * 10€ (Répartition au prorata du nombre d'élèves par collège)
association sportive collège saint Louis	669,60 €	84 collégiens * 10€ (Répartition au prorata du nombre d'élèves par collège)
Auto club brévelais	170,00 €	dotation de base 170€
Brevel trail	545,20 €	1 section à 170€ + 1 équipe cross en compétition à 200€ + 75,20€ (20% compétition) + 100€ des chemins du trail et ouverts à la population
Cercle Tal Ouz Tal	170,00 €	dotation de base 170€
Club cyclotourisme		non demandé
Club de l'espoir	170,00 €	dotation de base 170€
Comité animation et loisirs EHPAD	170,00 €	dotation de base 170€
Comité des fêtes		non demandé
Claie sans frontière	750,75 €	3003 habitants * 0,25€
Danse et Country	170,00 €	dotation de base 170€
Espérance football club	1 886,96 €	1 section 170€ + 2 équipes *200€ + 31 jeunes *30€+ 326,96€ (20% compétitions)
Espérance tennis de table	763,60 €	1 section 170 € + 2 équipe*200€ + 4 jeunes 30€ + 73,60€ (20% compétition)
Fleurs et décors	170,00 €	dotation de base 170€
Football club loisirs vétérans	370,00 €	1 section 170€ + 1 équipe 200€
Games SJB	170,00 €	dotation de base 170€
Gym Danse	8 062,80 €	2 sections à 170€ + 96 jeunes*30€ + 4812,80€(10% salaires et charges) +30€ (20% compétition)
Karaté Lien Sportif		non demandé
Judo club brévelais	1 288,82 €	2 sections à 170€ + 14 jeunes 30€+ 528,82€(10% salaires et charges)
La Planche Brévelaise	170,00 €	dotation de base 170€
La Truite Locminoise	60,00 €	association extérieure
Les Amis de la Paroisse		non demandé
Les Doigts Agiles	170,00 €	dotation de base 170€
Ligue contre le cancer	60,00 €	association extérieure
Olympic Cycliste Locminé	180,00 €	6 jeunes brévelais à 30€
Pétanque brévelaise	370,00 €	1 section 170€ + 1 équipe 200€
Pinceaux plumes	170,00 €	dotation de base 170€
Recyclerie brévelaise		non demandé
Rencontres et débats		non demandé
Restos du cœur		2995 habitants * 0,25€ (748,75€).Investissement épicerie sociale
Secours catholique		2995 habitants * 0,25€ (748,75€).Investissement épicerie sociale
Société chasse du Lay	170,00 €	dotation de base 170€
société de chasse du Moustoir	170,00 €	dotation de base 170€
société de chasse St Uhec	170,00 €	dotation de base 170€
Souvenir français cantonal	170,00 €	dotation de base 170€
Tennis club Locminé	180,00 €	6 jeunes brévelais à 30€
UCAB		non demandé
UNACITA	170,00 €	dotation de base 170€
Yoga bien être	170,00 €	dotation de base 170€
TOTAL	**21 708,95 €**	

Bourses à projet		
Fête du Printemps organisé par Le chaudron et l'Association Brévelaise pour	0,00 €	Fourniture de tables et chaises apportées à l'Ehpad.
Laura Kersuzan participation aux coupes du Monde de paracyclisme en Belgique et	0,00 €	Pas de prévisionnel budgétaire. N'habite pas la commune. Est licenciée à Landaul et Grandchamp
Championnat cycliste du Morbihan de l'Avenir le 21 juin 2026	1 000,00 €	Cout prévisionnel 5000€. Les frais du comité de Bretagne sont de 785€ (estimés à 250€); Prévisionnel budgétaire prévoit des recettes liées à la buvette et restauration pour 2800€. Pas d'entrées.

Tarifs et fournitures des voyages scolaires				
Fournitures scolaires (par élève)	32,00 €	30€ (2022-2021-2020-2019) - 29€ (2018-2017-2016)		
Voyages collèges locaux (par élève)	40,00 €	38€ en 2022	35€ en 2019-2018	30€ en 2017-2016
Voyages écoles primaires (par élève)	30,00 €	28€ en 2022	25€ en 2019-2018	21€ en 2017-2016

Bilan piégeage ragondins 2026			
4,50 € par prise + 50€ de forfait (4,40€ par prise + forfait de 40€ depuis 2015)			
Société Saint Uhec	32	194,00 €	66 prises en 2023 - 120 prises en 2022
Société de chasse du Lay	87	441,50 €	154 prises en 2023 - 326 prise en 2022
Société de chasse du Moustoir	29	180,50 €	33 prises en 2023 - 23 prises en 2022
TOTAL	148		

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260520-20260506-DE

M. Stéphane VAUZELLE, M. Yoann BRIEN, Mme Julie GOFFINET, M. Jean François LE BADEZET, Mme Marie PATARIN, M. Dylan MOREAU ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, par 16 voix pour,
- Valide le bordereau des subventions proposé.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN,

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *